Formation Conseiller funéraire + Dirigeant d'entreprise funéraire 100 % à distance

0 jour 360 heures

Programme de formation

Public visé

La formation est ouverte à tout public majeur, demandeur d'emploi ou salarié.

Pré-requis

- La formation est ouverte à tout public majeur, demandeur d'emploi ou salarié.
- Etre titulaire du Permis B et véhicule (de préférence).
- Grande maîtrise de ses émotions
- Savoir faire preuve de tact et de discrétion
- Bon équilibre psychologique
- Grande autonomie

Pour accéder aux modules à distance vous devez obligatoirement avoir à disposition un ordinateur, une webcam, un micro, une connexion internet, un scanner, une imprimante et être capable de télécharger ou d'uploader un fichier sur internet.

Objectifs pédagogiques

La formation est dispensée dans le but d'acquérir les compétences et le diplôme nécessaires à l'exercice de la fonction de conseiller funéraire et responsable d'agence et chef d'entreprise funéraire conformément au décret n°2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'Arrêté du 30 avril 2012.

Description / Contenu

MON COMPTE FORMATION

A partir de 0€
grâce à votre CPF

Autres financements:
nous contacter

- Financée à 100 %
- À partir de 0€ en utilisant votre CPF
- Prix public : 4440€ TTC pour 360h de formation
- Nova formation vous accompagne également pour trouver toutes les solutions de financement hors CPF

CONTENU FORMATION CONSEILLER FUNERAIRE

1. PSYCHOLOGIE ET SOCIOLOGIE DU DEUIL
 - Les grandes étapes du deuil

- Les deuils particuliers

2. PRATIQUES ET RITES FUNÉRAIRES
- Les rites funéraires civils et religieux
- Les règles de protocole, la crémation

3. ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE
- Les techniques de management

4. LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION FUNÉRAIRE
- Les règles applicables aux opérations funéraires, y compris les contentieux liés à l'organisation des funérailles

5. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ
- Les équipements et les règles de protection
- Les gestes et les postures

6. PRODUITS, SERVICES ET CONSEIL À LA VENTE
- L'identification des besoins et des attentes des clients / familles
- La présentation des produits

7. LA RÉGLEMENTATION COMMERCIALE
- Le droit de la consommation

8. CONNAISSANCES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALE
- L'organisation et le fonctionnement des institutions administratives

9. CONCEPTION ET ANIMATION CÉRÉMONIE
- Les lieux et les équipements

10. INITIATION À LA THANATOPRAXIE
- Découvrir le soin de conservation, savoir l'expliquer aux familles

CONTENU DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE

1. COMPTABILITE ET GESTION
- Définition et rôle de la comptabilité, le projet de création, bilan personnel, étude de faisabilité...

2. DROIT DES SOCIETES
- Constitution de la société, forme juridique, responsabilité des dirigeants...

3. DROIT DU TRAVAIL
- Recrutement et formation, contrats de de travail, seuil d'effectif...

4. DROIT FISCAL, DROIT DE LA CONSOMMATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE
- L'impôt et les prélèvement fiscaux, principales règles applicables au contrôle fiscal...

5. MANAGEMENT
- Les techniques de management

STAGE EN ENTREPRISE 140h

ÉPREUVE ÉCRITE DU DIPLÔME NATIONAL DE CONSEILLER FUNÉRAIRE
ÉPREUVE ORALE DU DIPLÔME NATIONAL DE CONSEILLER FUNÉRAIRE

Modalités pédagogiques

La formation théorique est appuyée par de multiples études de cas. Les moyens pédagogiques :

- Supports de cours en ligne
- Espace stagiaires intranet et Formation en ligne
- Quizz de validation tout au long de la formation

Moyens et supports pédagogiques

La formation théorique est appuyée par de multiples études de cas. Les moyens pédagogiques :

- Espace FOAD pour la formation en ligne
- Supports de cours, Vidéos • QCM
- Travaux en ligne et hors temps de connexion
- Classe virtuelle
- Espace stagiaires intranet MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Modalités d'évaluation et de suivi

La formation est dispensée dans le but d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de Conseiller funéraire et responsable d'agence et chef d'entreprise funéraire conformément au décret n°2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'Arrêté du 30 avril 2012.

La formation est sanctionnée par un diplôme dont l'évaluation se fait sur les critères suivants:
QCM: 50% de la note (note éliminatoire si inférieure à 12/20)
Oral devant le jury: 30% de la note (note éliminatoire si inférieure ou égale à 5/20)
Note de stage: 20% de la note.